

Une trentaine de sternes néréis observées en reproduction sur l'îlot Mbé



L'interdiction de débarquer sur l'îlot Mbé, instaurée par la Province depuis avril, sourit à une trentaine de sternes néréis *exsul* !

Cette espèce d'oiseaux très rare, endémique à la Nouvelle-Calédonie et au faible taux reproducteur (on estime que 2 à 10% d'œufs pondus parviennent au stade de poussins...) a choisi cet îlot au large du Mont-Dore comme site de reproduction.

En respectant la consigne liée au mât rouge, synonyme d'interdiction de débarquement sur l'îlot, les plaisanciers contribuent à la survie de l'espèce sterne néréis ! En effet, tout ce qui peut être perçu comme une perturbation (campements, passages, bruit, ailes de kite-surf, chiens...) stresse les oiseaux et mène à l'abandon du nid fait à même le sol corallien. En accueillant une trentaine de sternes néréis *exsul*, l'îlot Mbé devient le refuge de 20% de la population mondiale de cet oiseau, placé sur la liste rouge des espèces menacées par l'IUCN (l'Union internationale pour la conservation de la nature).

C'est donc un événement rare, porteur de beaucoup d'espoirs, que l'on n'a pas observé depuis des années en province Sud ! Ainsi qu'un encouragement pour chacun à faire preuve de vigilance, et à garder les bons réflexes en respectant les mâts lorsqu'ils sont dressés sur les îlots, comme sur Mbé actuellement.

Ainsi, l'îlot Mbé a été pour la première fois le théâtre de la naissance de poussins Néréis !

Rappelons que toute atteinte aux espèces protégées est passible d'une amende de 1 780 000 de francs.



- **Plus d'informations sur l'accessibilité en temps réel des 20 îlots identifiés comme sites majeurs de ponte :** <https://www.province-sud.nc/information/oiseaux-lagon>
- **Téléchargez le Guide du lagon 2018 sur le site de la province Sud :** <https://www.province-sud.nc/sites/default/files/1827770/Guide%20lagon%202018%20BD.pdf>

Pour plus de renseignements :

Ludvina Hmeun, directrice de la Communication – province Sud, au 20 31 07
Ou Christine Corral, service Communication, 20 31 06.